

**Ce journal est le fruit d'une collaboration entre la Corporation de développement et la
Municipalité de La Trinité-des-Monts**



L'Écho municipal

Mars 2024 – Édition no. 68



Mot de votre mairesse

Allô concitoyens et concitoyennes,

« Chouette, voilà bientôt le printemps ! Le renouveau de la nature, une belle saison qui inspire, moment magique aux couleurs de l'arc en ciel ! » J'ai pris cette citation sur le site bettinaelcreation.com et cela m'a inspiré. C'est le temps pour notre petite et chaleureuse communauté de prendre vie. Prenez du temps pour vous. Le temps des sucres est arrivé, et allez vous sucrer le bec ! Profitez-en, cela fait du bien aux papilles et au moral !

Votre collectivité, votre conseil municipal, ainsi que les employés municipaux et les différents organismes de votre milieu s'occupent à organiser de belles activités, alors je vous invite à y participer afin d'échanger entre vous et d'avoir du plaisir. Mettez à votre agenda les dates suivantes : 22 mars 5 à 7 du comité du festival rétro, 23 mars AGA de la Corporation de développement de La Trinité-Des-Monts et le 14 avril le dîner de cabane à sucre de la Fabrique. Nous espérons vous y voir en grand nombre !

Également, suite à nos consultations publiques, les agents de développements de la MRC ont mis sur pieds un plan de développement pour notre municipalité et le lancement de celui-ci se fera mardi le 19 mars prochain à l'Hôtel Rimouski, en même temps que celui des 7 autres municipalités rurales. Par la suite, vous serez tous conviés à une rencontre municipale, pour le dévoilement à la population.

Au plaisir de vous rencontrer et de jaser de pérennité avec vous!

Chantal Gagnon

Mairesse de La Trinité-Des-Monts

Calendrier des séances ordinaires 2024 du conseil municipal

Janvier 2024 :	Lundi, 15 janvier 2024	Juillet 2024 :	Lundi, 8 juillet 2024
Février 2024 :	Lundi, 12 février 2024	Août 2024 :	Lundi, 12 août 2024
Mars 2024 :	Lundi, 11 mars 2024	Sept. 2024 :	Lundi, 9 septembre 2024
Avril 2024 :	Lundi, 8 avril 2024	Oct. 2024 :	Mardi, 15 octobre 2024
Mai 2024 :	Lundi, 13 mai 2024	Nov. 2024 :	Lundi, 12 novembre 2024
Juin 2024 :	Lundi, 10 juin 2024	Déc. 2024 :	Lundi, 9 décembre 2024

***Les séances ordinaires ont lieu à 19h30 à l'édifice municipal.**

Dates de tombée de l'Écho municipal pour l'année 2024

Janvier 2024 :	Vendredi, 19 janvier	Juillet 2024 :	Vendredi, 12 juillet
Février 2024 :	Vendredi, 16 février	Août 2024 :	Vendredi, 16 août
Mars 2024 :	Vendredi, 15 mars	Sept. 2024 :	Vendredi, 13 septembre
Avril 2024 :	Vendredi, 12 avril	Oct. 2024 :	Vendredi, 18 octobre
Mai 2024 :	Vendredi, 17 mai	Nov. 2024 :	Vendredi, 15 novembre
Juin 2024 :	Vendredi, 14 juin	Déc. 2024 :	Vendredi, 13 décembre

Aidez-nous à vous aider et faites-nous part de vos suggestions !

Heures d'ouverture et coordonnées du bureau municipal

Lundi :	9h à 12h et 13h à 16h
Mardi :	Fermé au public
Mercredi :	9h à 12h et 13h à 16h
Jeudi :	9h à 12h et 13h à 16h
Vendredi :	Fermé au public

Pour nous joindre

Chantal Gagnon, mairesse
Francesca Lavoie, directrice générale
Yolande Lebel, adjointe administrative
Tél. : 418.779.2421
muntrinite@mrc-rn.ca

Stéphane Proulx, agent de vitalisation
Stephane.proulx.vitalisation@gmail.com
Tél. : 418.894.6737

Patrick Labrie, inspecteur en urbanisme
Patrick.labrie@mrc-rn.ca
*Sur place tous les jeudis. Veuillez
communiquer au 418.779.2421 pour prendre
rendez-vous ou pour obtenir un formulaire de
demande de permis.

Corporation de développement
Karine Blaquière, présidente
Tél. : 418.509-9820
corporation.tdm@outlook.fr

Transport collectif MRC
(pour des déplacements sécuritaires et peu coûteux)
418.724.5155
transport@mrc-rn.ca
<https://transportrn.ca/>

Transport adapté MRC
(pour les personnes à mobilité réduite)
Pour vous procurer un formulaire
d'admission : 418.724.5155
transport@mrc-rn.ca
<https://transportrn.ca/>

Location du Centre des Loisirs ou du Gymnase

Pour louer le Centre des Loisirs ou le Gymnase, nous vous invitons à communiquer au bureau municipal au 418-779-2421.

Prix en vigueur pour 2024 jusqu'à modification

Centre des loisirs : 120 \$ Gymnase : 150 \$

La clé devra être récupérée au bureau municipal dans la semaine précédant la location et retournée la semaine suivante.

Local du club de Vie Active et disponibilité du gymnase

Le local du club de Vie Active demeure ouvert en temps sur les heures d'ouverture du bureau municipal. Le gymnase est également accessible aux gens qui souhaiteraient faire du sport. N'hésitez pas à venir profiter des jeux, activités et installations disponibles.

Remerciement pour tous les bénévoles de la semaine de relâche

Je tiens à remercier tous les bénévoles qui sont venus nous donner un coup de main pour la journée du 6 mars dernier. Grâce à votre dévouement, notre municipalité s'est démarquée et a ouvert le chemin pour 4 jours d'activités dans nos 4 villages. Le projet mené par la municipalité de La Trinité-des-Monts « La relâche d'un village à l'autre » a fortement impressionné les gens de Rimouski et des autres villages. Ce sera une expérience à refaire pour la prochaine année.

Stéphane Proulx, votre agent de vitalisation

Dates à retenir Mars & Avril 2024

Jour	Date & Heure	Activité
Vendredi	15 mars 2024 13h30	Visite de Monseigneur Grondin au Centre des loisirs de 13h30 à 15h
Mercredi	20 mars 2024 13h00	Cours d'initiation à l'informatique par CLEF Mitis Au local du CACI
Vendredi	22 mars 2024 17h	5 à 7 Rétro au Centre des loisirs
Samedi	23 mars 2024 13h30	A.G.A. de la Corporation de développement de La Trinité-des-Monts au Centre des loisirs à 13h30
Dimanche	24 mars 2024 9h	Messe au Centre des loisirs pour le dimanche des Rameaux Messe anniversaire pour Jean-Marc Gauvin, par la famille Intention : Jacqueline & Mario Ouellet, par les enfants Intention : Fernand Malenfant, par les enfants.
Dimanche	24 mars 2024 14h	Bingo des 50 ans + au local des 50 ans
Mercredi	27 mars 2024 13h00	Cours d'initiation à l'informatique par CLEF Mitis Au local du CACI
Mercredi	3 avril 2024 13h00	Cours d'initiation à l'informatique par CLEF Mitis Au local du CACI
Lundi	8 avril 2024 19h30	Séance mensuelle ordinaire du conseil municipal Édifice municipal
Mercredi	10 avril 2024 13h00	Cours d'initiation à l'informatique par CLEF Mitis Au local du CACI
Dimanche	14 avril 2024 11h00	Dîner de cabane à sucre de la Fabrique de Trinité au Centre des loisirs. Billets en vente auprès des marguillers au coût de 20 \$

La **Gagnante du tirage des dons volontaires de la Fabrique** pour le mois de **février 2024** est **Madame Jacqueline Pouliot 460 \$** Félicitations !

Gagnants des tirages de février 2024 commandités par la Corporation de développement de La Trinité-des-Monts en collaboration avec les commerces locaux

- 25 \$ d'essence au **Marché Le Nécessaire** : M. Robin Bélanger
- 25 \$ d'épicerie au **Marché Le Nécessaire** : M. Luc Bossé
- 25 \$ de certificat cadeau au **Salon Gill** : Mme Christine Gobeil
- 25 \$ de certificat cadeau à la **Ferme du Fond d'Orme** : M. Langis Ouellet

Félicitations aux gagnants et merci à vous tous d'encourager local !

Bonjour,

Je cherche un(e) gardien(ne) pour mon chien lors de mes périodes de travail. Une belle petite Labrador femelle de 5 ans, 45 lbs, bien élevée, très calme et pas tannante.

Tous les vaccins sont à jour. Rémunéré bien sûr! Merci et au plaisir de vous faire rencontrer Maya!

Samuel Legault

418-712-1513 (message texte ou appel)



Le recyclage adéquat. l'affaire de tous !

De nos jours, la gestion des matières recyclables est primordiale pour notre environnement, mais aussi pour nos poches ! La municipalité souhaite aujourd'hui conscientiser la population au sujet du recyclage, en vous parlant d'argent !

Vous trouverez ci-dessous un tableau comparatif des coûts reliés au traitement des matières recyclables pour les années 2022 et 2023. Vous constaterez que l'année 2023 a coûté plus cher à la municipalité que l'année 2022. Au lieu de percevoir des redevances pour la bonne gestion des matières recyclables, la municipalité de La Trinité-des-Monts a dû payer une somme supplémentaire de 422,75 \$ en 2023. Nous vous invitons donc à porter une attention particulière aux matières qui pourraient être recyclables, et qui sont malheureusement mises aux déchets.

La bonne séparation des matières résiduelles dans les bons bacs fera en sorte que les matières seront mieux gérées et la municipalité atteindra ses objectifs en matière de performance, ce qui lui permettra d'obtenir des redevances, au lieu de devoir payer des montants supplémentaires. Comme le conseil municipal souhaite à tout prix maintenir un taux de taxes raisonnable pour les années futures, nous demandons aux contribuables de bien vouloir nous aider à y parvenir, en posant de petits gestes concrets, qui peuvent faire la différence et aider à diminuer les dépenses.

Année	Quote-part prévue au budget annuel	Coût réel	Écart de coût entre la quote-part prévue et le coût réel
2022	3 412 \$	3 443,64 \$	68,36 \$
2023	3 443 \$	3 865,75 \$	(422,75 \$)



**CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT
DE LA TRINITÉ-DES-MONTS**

AVIS DE CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

La Corporation de développement de La Trinité-des-Monts invite les résidents, les organismes et les entreprises à participer à son assemblée générale annuelle qui se tiendra le :

Samedi 23 mars 2024, à 14h00

AU CENTRE DES LOISIRS DE TDM

Les sujets suivants seront abordés :

- États financiers de l'exercice 2023**
- La nomination d'un vérificateur comptable**
- Bilan des activités de l'année**
- Plan d'action pour l'année 2024**
- Élections (si nécessaire)**

Bienvenue à tous qui avez à cœur le développement de votre municipalité!

***Le conseil d'administration de la
Corporation de développement de TDM***



Municipalité de La Trinité-des-Monts

12, rue Principale Ouest
La Trinité-des-Monts (Québec) G0K 1B0
Tél. : (418) 779-2421 Téléc. : (418) 779-2454

La Trinité-des-Monts, le 28 février 2024

Aux contribuables
Municipalité de La Trinité-des-Monts

COPIE

Objet : Taux de taxation pour l'année 2024

Madame, Monsieur,

Suite à l'adoption du règlement 289-23 en janvier 2024, nous vous avons annoncé un taux de taxation à 1,12 / 100\$ d'évaluation. Cependant, une erreur administrative est survenue lors de la comptabilisation du taux de taxes. La présente vous est donc transmise afin de vous expliquer la situation.

Lors de la comptabilisation pour la détermination du taux de taxes, nous avons malencontreusement utilisé la valeur des immeubles imposables et non-imposables (terres publiques, territoires non-organisés, édifices municipaux). Or, le calcul du taux de taxes doit être effectué à l'aide de données précises, soit avec le **montant de taxation nécessaire pour l'année**, ainsi qu'avec **seulement la valeur des immeubles imposables au rôle d'évaluation (terrains et bâtiments)**. Cette malheureuse erreur a donc fait en sorte de diminuer le taux de taxation, puisque le manque à gagner était alors calculé sur une plus grande richesse foncière.

Dès que l'erreur a été constatée, la direction et le conseil municipal ont rapidement fait le nécessaire pour corriger cette situation, avant l'envoi des comptes de taxes annuels, dans l'optique d'éviter de devoir corriger cette situation au courant de l'année et d'adopter un budget supplémentaire et, par le fait même, une taxation supplémentaire.

C'est ainsi que le règlement 289-24 mentionnant un taux de taxation à 1,3066 / 100 \$ d'évaluation a été adopté en séance extraordinaire le 23 février 2024. Notez que malgré cette erreur administrative, c'est quand même un taux de 1,3066 / 100 \$ d'évaluation qui aurait dû être annoncé en janvier 2024.

Vous trouverez donc joint à la présente, votre compte de taxes annuel mentionnant un taux de 1,3066 / 100 \$ d'évaluation, conformément au règlement 289-24. Il y donc une diminution du taux de taxes pour 2024, comparativement à 2023, qui était à 1,40 / 100 \$ d'évaluation.

Si des questions demeurent, nous vous invitons à communiquer avec la soussignée au bureau municipal, qui sera en mesure de vous donner les explications nécessaires.

Cordialement,

Francesca Lavoie
Directrice générale
Greffière-trésorière



La municipalité de La Trinité-des-Monts tient à remercier Mme Justine Beaulieu de la Financière Sunlife pour sa généreuse contribution à notre semaine de relâche « La relâche d'un village à l'autre » des communautés du Haut Pays, d'Esprit-Saint, La Trinité-des-Monts, Saint-Marcellin et Saint-Narcisse-de-Rimouski. Vous avez fait vivre une journée de rêve à nos jeunes et nous vous en remercions des milliers de fois !

Nous tenons également à remercier chaleureusement tous les bénévoles et associations qui ont participé à la journée du 6 mars à La Trinité-des-Monts afin de faire de cette journée un succès sur toute la ligne ! Un grand merci également aux organisations et bénévoles des municipalités du Haut Pays qui ont accueilli les jeunes durant la semaine de relâche. Il est beau et bon de voir la collaboration émerger entre nos municipalités !

L'Équipe de la Relâche d'un village à l'autre de La Trinité-des-Monts

Mme Francesca Lavoie, Directrice-générale

M. Stéphane Proulx, Agent de vitalisation